



VERSAILLES

CONSEIL DE QUARTIER DE MONTREUIL

COMPTE RENDU

de la séance du mardi 7 février 2012

Etaient présents : Mmes O. APICELLA, M. AUDHOUI, A. BOURACHOT-ROUCAYROL, C. BERGOT, C. CHAIGNEAU, MC CHAPERON, N. de FERRIERES, C. de LA FERTE, S. de VILLARS, C. ERNST, M. Le BASTART de VILLENEUVE, MC. MOULET, C. NICOLAS, K. VANSTAEVEL.

MM. D.BRIERE, C.CLUZEL, D. de SAINT EXUPERY, G.ESCUDIE, JC. GILBERT, O.LAMBREY de SOUZA, G.LECONTE, P.LEFEVRE, M.MOUY, R.POLLET.

Excusés : Mmes et MM. P. CHAMPEL, P. de PASTORS, P. JOLY, J. MARCEL, S.NICOLAS, JL. NOEL, B. ROTHENBURGER, M.ROY, S.SERAY, PE. VALADIER.

Rappel de l'ordre du jour :

- . Approbation du compte rendu de la séance du jeudi 1^{er} décembre 2011
- . Informations diverses.
- . Intervention de Monsieur le Commissaire divisionnaire CHERREY et de Monsieur Thierry VOITELLIER adjoint au maire en charge de la voirie, des déplacements urbains et de la sécurité

Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, Conseillère Municipale et Présidente du Conseil de Quartier de Montreuil assistée par Mme Christine de La FERTE, Conseillère Municipale et Vice-Présidente, a ouvert la séance à 20h35.

Le compte rendu de la séance du 1^{er} décembre 2011

A été approuvé à l'unanimité des présents mais avec la demande suivante :

« Le conseil de quartier de Montreuil qui a émis des remarques sur le projet concernant l'aménagement du jardin des musiciens italiens souhaiterait qu'avant la mise en application on lui présente le projet modifié »

Informations diverses

- Il y a un point d'apport volontaire en cours d'installation Place Alexandre 1^{er}
- Il est prévu pour le printemps la décoration en trompe l'œil de quelques armoires électriques de notre quartier
- Il est rappelé que les élections présidentielles et législatives approchent et qu'il faut constituer l'équipe des assesseurs.....avis aux volontaires.
- Le questionnaire adressé aux habitants du boulevard de la République sur le stationnement et l'aménagement du boulevard a été dépouillé. Et le compte rendu vous en a été fait par mail. La commission « circulation et stationnement » continue son travail.
- La présentation de la future maison départementale du handicap qui se situera rue Champ Lagarde, en face de la Maison de Musiciens italiens, a été faite le mercredi 1^{er} février aux membres du conseil de quartier et aux habitants proches par le Vice-Président du Conseil général M. RAYNAL accompagné de quelques collaborateurs et de l'architecte retenu, M. ROULLEAU-GALLAIS. Le compte rendu et les plans vous ont été adressés.

Interventions de Monsieur le Commissaire CHERREY et de Monsieur Thierry VOITELLIER

Monsieur CHERREY Commissaire divisionnaire pour les communes (Versailles, Rocquencourt, Buc, Les Loges en Josas, plus Fontenay, Saint Cyr, La Celle Saint Cloud, Plaisir, Vélizy qui comptent +/- 130000 habitants) nous a dressé un tableau plutôt rassurant de la situation sur la ville de Versailles en matière de sécurité. Le Commissaire est également responsable du district qui compte un peu plus de 300 000 habitants.

Ceci étant, il ressort que 7000 plaintes ont été déposées en 2011 et que +/- 40% d'entre elles aboutissent à retrouver l'auteur du délit.

Ces plaintes portant principalement sur des vols de véhicules, des vols par effractions et délits autres et notamment des problèmes d'incivilité (bruit, tapage nocturne, violence)

Dans notre quartier de Montreuil les faits spécifiques sont de l'ordre de l'atteinte aux véhicules, des faits de violences aux biens mais peu aux personnes, des vols dans les véhicules et des vols par effraction. L'enclave MOSER reste un secteur un peu plus difficile à gérer.

L'installation progressive dans des lieux bien définis de la vidéo protection aux endroits stratégiques de passage et là où la délinquance est la plus répandue avec la mise en place de logiciels de reconnaissance morphologique devrait améliorer la sécurité dans la ville.

Monsieur CHERREY rappelle quelques consignes :

- IL FAUT AVOIR UNE VIGILANCE CITOYENNE
- IL NE FAUT PAS HESITER A SIGNALER UN FAIT SUSPECT, car une indication même anodine peut permettre de remonter à la preuve ou d'éviter un délit

A cet effet, il nous informe que la marche à suivre consiste à téléphoner au 17 et que pour le dépôt d'une plainte on peut le faire aux commissariats de Police de l'avenue de Paris et des autres bureaux ainsi que sur internet par le biais du site du Ministère de l'Intérieur.

- IL FAUT TOUT FAIRE POUR RETARDER LA POSSIBILITE D'EFFRACTION

Comme par exemple, fermer les portes et fenêtres de son appartement ou de sa maison lorsque l'on s'absente dans la journée pour un court instant. Les vols interviennent souvent très rapidement et dans la journée.

La police nationale travaille avec la police municipale et il y a sur le terrain en permanence entre 3 et 5 patrouilles de 2 à 3 personnes ainsi que 2 patrouilles de la police municipale. La BAC (brigade anti criminelle) peut également intervenir.

Concernant la drogue, qui malheureusement existe aussi à Versailles, -mais peu de drogues dures- la chasse est sévèrement ouverte aux trafiquants (revendeurs). Pour ce qui est des consommateurs, l'accent est mis sur l'éducatif. 3 ou 4 jeunes sont interpellés chaque jour, essentiellement pour consommation de joints.

M. VOITELLIER précise que le budget « sécurité » a été augmenté de 7% ce qui permet d'avoir en permanence des patrouilles sur le terrain. Les contacts avec la police nationale sont renforcés et les échanges d'informations réguliers

Les relations avec le Procureur sont bonnes et une suite judiciaire sera toujours donnée lorsqu'une personne responsable d'un délit aura été identifiée avec certitude.

L'antenne de la Police nationale, rue de la Bonne Aventure, est toujours présente mais fermée au public car elle recevait peu de plaintes.

Messieurs CHERREY et VOITELLIER ont répondu aux questions suivantes posées par les membres du conseil :

QUESTIONS	REponses
Les vélos sur le trottoir de l'avenue de Paris, hors piste cyclable Que peut-on faire ?	Mr VOITELLIER informe qu'un code de la route pour les vélos va être distribué....mais que ceci ne suffit pas .Il faut adopter une attitude citoyenne.
Que peut-on faire contre les propriétaires de scooters sans pot d'échappement dont la sonorité est excessive	Il y a des contrôles effectués avec un sonomètre. On dispose de deux appareils. L'agent peut également sur la base de constatations visuelles relever une infraction et immobiliser le deux roues si le pot d'échappement et le silencieux ne sont pas homologués ou ont été manifestement modifiés.
Les accidents matériels seraient mal recensés. Pourquoi ?	Mr CHERREY prendre note de cette remarque et va faire le point avec ses services.

<p>Surveillance pendant les vacances. Qu'est-il prévu ou fait ?</p> <p>Serait-il possible d'en faire la demande sur internet ?</p>	<p>Il a déjà été mis en place l'«OPERATION TRANQUILLITE VACANCES »</p> <p>Pour bénéficier de ce service il faut en faire la demande auprès du commissariat de l'avenue de Paris ou à la police municipale.</p> <p>A étudier.</p>
<p>Qu'en est-il de la police de proximité ?</p> <p>La présence régulière de policiers sur le site de Moser était très bien perçue par les habitants. Sera-t-elle reconduite ?</p>	<p>La Brigadière, très appréciée, que l'on avait l'habitude de voir est momentanément absente. Elle est remplacée par un officier que le Commissaire connaît personnellement.</p> <p>Mr CHERREY note que ce manque de contact direct avec le quartier et les maisons de quartier est regrettable dans l'intérêt de tout le monde (Habitants et Police). Une réunion sur ce sujet doit être organisée avec les maisons de quartier de Richard Mique, Jussieu et Moser.</p>
<p>Que faire lorsque l'on repère un véhicule en stationnement de longue durée ?</p> <p>Si ce stationnement a lieu sur domaine privé</p>	<p>Prévenir la police municipale</p> <p>Prévenir le syndic qui, lui, se met en contact avec la police</p>
<p>Le stationnement en double file sur la place Saint-Symphorien est souvent gênant lorsque le trafic est dense et bloque tous les alentours</p>	<p>Des patrouilles passent régulièrement et verbalisent → à renforcer</p>

Dates retenues et à retenir

DESIGNATIONS	LIEUX	DATES	HEURES
Visite de la Pépinière d'Entreprises	Place de Touraine	11 février 2012	10h30
Commission « circulation et stationnement »	Maison de quartier Vauban	1 ^{ère} semaine de mars (à préciser)	19H30

La séance a été levée à 22H45 après le partage d'une galette des rois.